



Fait à CLOUANGE,  
Le vendredi 2 juin 2023

LLTIR 22/23 – 2022/BFA2 – CD

### **BFA – Session #2 – Saison 2022-2023 – Candidats diplômés**

---

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du Brevet Fédéral Animateur (BFA) organisée sur cette session 2022-2023 dans les infrastructures de la Société de Tir d'Épinal.

Le jury plénier était composé de :

- Monsieur PETEAU Vincent, en qualité de formateur de l'ETR<sup>1</sup> ;
- Monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR et RFL<sup>2</sup>.

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Brevet Fédéral Animateur (BFA).

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats diplômés lors de cette session de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs notes et de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur diplôme, ce document équivaldra d'attestation de réussite.

Corentin DENIS  
RFL - Responsable Formation Ligue  
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

---

<sup>1</sup> ETR : Équipe Technique Régionale

<sup>2</sup> RFL : Responsable Formation Ligue

### Liste des candidats diplômés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1288404	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE REMIREMONT	DELANGLE	Nathalie	<b>ADMIS</b>
1254013	ST - AMICALE LAÏQUE DE NEUVES-MAISONS	DEMANGEL	Jérôme	<b>ADMIS</b>
1254013	ST - AMICALE LAÏQUE DE NEUVES-MAISONS	EHLING	Nadine	<b>ADMIS</b>
1288100	ST - CS VITTELLOIS TIR SPORTIF	FAIRISE	Philippe	<b>NON ADMIS</b>
1288139	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE NEUFCHÂTEAU	MILLET	Mathieu	<b>ADMIS</b>
1288435	ST - SOCIÉTÉ DE TIR DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS	RICHARD	David	<b>ADMIS</b>
1254008	ST - ESPERANCE DE TOUL	SERVEAUX	Vincent	<b>ADMIS</b>

N'ayant pu assister à l'ensemble des journées de formation et en lien avec le paragraphe 6, alinéa « Participation aux journées de formation en centre » du règlement du Brevet Fédéral Animateur (BFA), monsieur FAIRISE Philippe, du CS Vittelois Tir Sportif, n'a pu être invité à participer aux évaluations certificatives dudit diplôme.

Monsieur FAIRISE dispose de la possibilité de pouvoir se réinscrire pour ce niveau de formation lors de la saison 2023-2024. Sa progression dans le cursus sera conservée.

Ayant obtenu son certificat de compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC), lors de la session #1 organisée le 20 novembre 2022 au sein de la Société de Tir d'Épinal, madame DELANGLE Nathalie, de la Société de Tir de Remiremont, participait aux épreuves certificatives du Brevet Fédéral Animateur (BFA) au même titre que les autres stagiaires.